



Labellisé Lycée des Métiers

POST-BAC
BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR

TARIFS ANNUELS 2020 - 2021

	M.A.N	BTS 1	BTS 2
Contribution familiale	900 €	900 €	1 103 €
+			
Externat	300 €	178 €	250 €
ET/OU			
Demi-pension	1 150 €	1 150 €	1 150 €
ET/OU			
Internat	3 307 €	3 307 €	3 852 €

Frais annexes : 50 €uros : Frais de reprographie + Ecole Directe

Externat : repas rendus obligatoires par les séquences de travaux pratiques
(MAN = 2 repas/semaine - 1ère BTS = 1 repas/semaine - Terminale BTS (option A ET B) = 1 repas/semaine).

- Cotisation APEL : souscription volontaire 20 € par famille.
- La malette de couteaux doit être achetée pour la rentrée scolaire.
- Les frais de contribution familiale sont dus pour chaque élève.
A ceux-ci s'ajoutent éventuellement les frais de demi-pension ou de pension ou d'externat.
- **Le tarif annuel comprend les absences pour les périodes de stages, de voyages. Aucune réduction sera effectuée pour ces motifs.**
- **Le tarif annuel est dû intégralement quelle que soit la durée de l'année scolaire, étant donné qu'il comporte essentiellement des frais fixes.**
- **La demande de changement de régime doit être adressée par écrit au Chef d'Etablissement deux semaines avant le début du trimestre.**

POUR INFORMATION - FRAIS SPECIFIQUES (2019/2020)

LA TENUE PROFESSIONNELLE	= 300 €
L'UNIFORME	= 160 €
MALETTE DE COUTEAUX	= 210 €

Une date de prises de mesures vous sera communiquée en juin afin de commander ces tenues chez notre fournisseur. (Paiement possible en 3 fois)

Les étudiants prévoient de disposer d'un ordinateur portable personnel.

FACTURATION

Début septembre, les familles recevront une seule facture annuelle, par le biais d'Ecole Directe.

REGLEMENT

Quelle que soit l'option de mode de règlement retenue par la famille (prélèvement automatique mensuel ou autre celui-ci sera effectué selon l'échéancier établi pour 10 mensualités réparties du 8 septembre 2020 au 8 juin 2021.

REPAS OCCASIONNEL

Le prix du repas occasionnel est fixé à **6,90 €**.

Payable en ligne sur Ecole Directe en créditant le "Porte-monnaie" cantine.

Le Chef d'Etablissement,
M. Benoît LOUVET